



Braine-le-Comte



ADMINISTRATION
Direction générale

Ville de Braine-le-Comte

Grand Place, 39
7090 Braine-le-Comte
info@7090.be
067/551.400

Direction générale

Votre Contact :

Bourgmestre

Maxime DAYE
maxime.daye@7090.be
067/551.434

13/11/2023

E2023-003959

Madame Céline TELLIER

Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la
Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal
Rue D'Harscamp, 22
5000 NAMUR

Braine-le-Comte, le 13 novembre 2023

Objet : Taux de PFAS dans l'eau courante distribuée sur le village de Ronquières

Madame la Ministre,

Suite au reportage diffusé par la RTBF sur les taux de concentration des PFAS dans l'eau courante, notre Ville a effectué d'initiative, ce vendredi 10 novembre 2023, une recherche exploratoire préventive pour connaître les taux présents dans l'eau distribuée sur notre entité.

Sur base des résultats disponibles sur le site internet de la Société Wallonne des Eaux, nous avons alors constaté un dépassement (106 ng/l) de la future norme européenne en vigueur en 2026 (100 ng/l) pour l'eau distribuée sur le village de Ronquières et alimentée par un achat d'eau de la SWDE à Vivaqua.

Nous avons immédiatement interpellé la SWDE à ce sujet pour connaître les précautions et mesures à prendre face à ces résultats. Vendredi, dans la soirée, l'intercommunale nous communiquait alors des résultats d'analyses plus récentes effectuées par Vivaqua et présentant un taux conforme à la future norme (entre 72 et 86 ng/l entre le 2 et le 30 octobre 2023), ce qui, vous en conviendrez, reste anormalement élevé au regard des taux enregistrés dans la plupart des communes wallonnes.

Nonobstant la potabilité de cette eau assurée par la SWDE, nous ne pouvons cacher notre incompréhension et notre inquiétude.

En effet, les données que nous avons récoltées émanant de la SWDE devaient être connues de celle-ci et vraisemblablement du SPW mais n'ont pourtant fait l'objet d'aucune communication de la part de la Wallonie envers les autorités de la Ville ni auprès de la population concernée. Or, les niveaux de PFAS enregistrés sur Ronquières sont supérieurs à bien d'autres communes qui, pourtant, ont été considérées à risque.

De même, nous ne comprenons pas pourquoi notre Ville n'a pas été conviée à la réunion que vous avez tenue avec d'autres villes et communes ce 10 novembre 2023 étant donné le risque sanitaire encouru par la population ronquiéroise. Ce silence de l'Autorité wallonne n'est pas de nature à rassurer la population quant aux conséquences de la consommation d'eau potentiellement polluée.

Par ailleurs, nous sommes très inquiets quant aux conséquences réelles de ce haut taux de PFAS dans l'eau distribuée à Ronquières et de l'absence d'une communication proactive de la part des responsables de la distribution de l'eau potable en Wallonie.

Dans l'urgence, nous avons demandé à la Province de Hainaut, via son service 'Hainaut Analyses', d'effectuer une contre-analyse indépendante de la concentration de PFAS dans l'eau de Ronquières. Nous avons également sollicité, avec insistance, la SWDE pour qu'elle prenne urgemment les dispositions sanitaires qui s'imposent. Cependant, il semblerait que celle-ci se retranche derrière l'absence actuelle de normes (celles-ci étant fixées pour 2026) pour ne pas prendre de mesures particulières.

La Ville, comme tous les autres niveaux de pouvoirs d'ailleurs, se doit d'adopter un principe de précaution pour protéger sa population et assurer la sécurité sanitaire.

C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de vous réclamer, ainsi qu'à votre administration, de nous communiquer rapidement les résultats des nouvelles analyses et de nous informer sur l'origine de ces taux élevés PFS.

Également, nous vous demandons la mise en place immédiate des solutions permettant de diminuer la concentration de PFAS dans les eaux de distribution de Ronquières. Le cas échéant, nous insistons pour que l'Autorité régionale, en collaboration avec le SPW et la SWDE, prenne en charge toutes les mesures additionnelles qui s'imposeraient pour garantir la sécurité sanitaire des habitants.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition.

En vous remerciant, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

PAR LE COLLÈGE,

[Signature of the Mayor]

Le Bourgmestre,

Maxime DAYE